

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

CONVOCATION du 22 Avril 2026
AFFICHAGE du 22 Avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers qui assistent
à la séance : 09
Votants : 10
Pouvoir : 01

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures les membres du Conseil Municipal de la commune de COURTEMONT-VARENNES, légalement convoqués, se sont réunis en la mairie, sous la présidence de Monsieur DURTHALER Frédéric, le Maire.

Présents : Mesdames BATTOURI Leila, DELAVEAU Céline, DESSIGNY Aline, FERRERIA Sylvie, Messieurs CYS Jérémy, DIAKITE Mouhamed, DURTHALER Frédéric, GUILLEMAN Michel, PRIEUX Raphaël et QUIVRIN Xavier

Absent excusé : Mme FERRERIA Sylvie et Mr BOILLEAU Pierre

Absents :

Procuration : Mme FERRERIA Sylvie à Mme DESSIGNY Aline

Secrétaire de séance : Madame BATTOURI Leila

Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la réunion du 8 Avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Démissions du Conseil Municipal :

Mr le Maire explique que le 24 Avril 2026, nous avons reçu la démission de Mr BOILLEAU Pierre après l'envoi des convocations de la réunion de ce Conseil Municipal. Suite à différents courriers reçus en Mairie de membres de la liste de Mme DELAMARRE refusant de siéger au Conseil Municipal, c'est donc Mr MORNON Etienne qui sera intégré lors de la prochaine réunion.

Vote du Budget Primitif 2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir les propositions de Mr le Maire et vote le Budget Primitif 2026 de la façon suivante :

Section Fonctionnement (voté en suréquilibre) :

Dépenses : 345 395,00 €

Recettes : 550 851,00 €

Section d'Investissement (voté en équilibre) :

Dépenses : 139 300,00 €

Recettes : 139 300,00 €

Vente de l'ancienne tondeuse autoportée :

Mr le Maire explique au Conseil Municipal que nous avons acheté une nouvelle tondeuse autoportée en 2025. Après avoir réparé l'ancienne, il propose de la revendre à la commune de REUILLY-SAUVIGNY pour la somme de 2 500,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Mr le Maire de vendre cette autoportée pour la somme de 2 500,00 € à la commune de REUILLY-SAUVIGNY.

Informations diverses :

- Commémoration du 8 Mai 2026 : Mr le Maire explique au Conseil Municipal que la société Marchetti a déplacé les plaques des anciens combattants sur le monument aux morts afin que les personnes assistant à la cérémonie ne soient plus sur la route de Jaulgonne mais sur la place. Comme chaque année, la commémoration commencera à 10 h 30 en coopération avec la commune de REUILLY-SAUVIGNY.

- Inauguration de la Borne mémorielle du 11 Juin 2026 : Mr le Maire explique au Conseil Municipal que la cérémonie d'inauguration de la Borne mémorielle dans le cadre de l'opération « Terre de mémoire » du Conseil Départemental de l'Aisne aura lieu le 11 Juin 2026 à partir de 13 h 45.

- Dalle bétonnée : Mr le Maire explique au Conseil Municipal que les agents d'entretien réaliseront cet été une dalle béton dans la partie entourée juste à côté des sanitaires des agents et du local du Comité des fêtes. Une étude sera faite pour l'installation d'une pergola sur cette dalle par la suite.

- Clôture du cimetière : Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'il faut revoir la clôture du nouveau cimetière afin que nous soyons dans les normes. Le Conseil Municipal prie Mr le Maire de demander des devis.
- Caméras de surveillance du village : Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a rendez-vous le 6 mai 2026 avec le Major Martin, gendarme en charge de planifier les installations de caméras de surveillance dans les communes. Un maillage exact sera réalisé pour les axes stratégiques et il nous conseillera sur les sociétés pouvant installer ces caméras.
- Panneau d'affichage lumineux : Mr le Maire explique au Conseil Municipal que nous avons reçu des devis concernant l'installation d'un panneau d'affichage lumineux sur la voirie. Certaines offres ne correspondant pas à nos besoins, nous sommes en attente d'autres devis.
- Plan de zonage énergétique : Mr le Maire explique au Conseil Municipal que l'UCCSA nous a transmis le lien pour consulter le plan de zonage énergétique permettant de zoomer de la France entière à notre commune : <https://planification.climat-energie.gouv.fr/carte-interactive>.
- Commission communale des Impôts Directs : Mr le Maire explique au Conseil Municipal que nous devons constituer une liste de 24 contribuables à transmettre au service des impôts pour constituer la CCID (Commission communale des Impôts Directs). Ne seront retenus de cette liste que 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. Une délibération sera prise lors du prochain Conseil Municipal.
- Nettoyage des bassins de protection hydroviticole : Mr le Maire explique au Conseil Municipal que le technicien de la société CDES qui doit établir un devis pour le nettoyage des bassins est venu sur le terrain. Il précise qu'il n'est pas urgent de procéder aux travaux de nettoyage de ces bassins pour l'instant.
- Elections sénatoriales : Mr le Maire explique au Conseil que des élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026. Il faut donc impérativement organiser le 5 Juin 2026 l'élection du représentant communal et des 3 suppléants. Le représentant communal pourra alors voter le 27 septembre 2026 pour élire les sénateurs de l'Aisne.
- Initiation au judo : Mr le Maire explique au Conseil qu'il a eu une demande de Mr ALIOUI Hamid pour le prêt d'une des anciennes classes afin qu'il puisse organiser en septembre une initiation au judo.
Si beaucoup d'enfants sont intéressés, il pourra poursuivre les cours dans des conditions à définir.
- 1^{ère} Course de Courtemont-Varennnes : Mr DIAKITE Mouhamed rappelle la course du 07 Juin 2026 que son association «Collectif Arti'sport» organise. Il a déjà beaucoup d'inscrits sur les différentes courses prévues.
- Terrain situé entre l'école élémentaire et le château : Mr QUIVRIN Xavier propose de relancer la demande d'achat pour la parcelle située sur la propriété du château appartenant à la CARCT et limitrophe du regroupement scolaire. Mr le Maire précise que l'achat de ce terrain est prévu au Budget Primitif 2026 et va contacter la CARCT afin d'organiser une rencontre sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

